

**Téléphonie Mobile**  
**Fiche de synthèse Charte 2021**

**Informations générales :**

Opérateur	<b>Bouygues</b>	Arrdt	<b>11<sup>eme</sup></b>
Nom de site		Numéro	T96086
Adresse du site	<b>31, rue Baron le Roy</b>	Hauteur	R+7 (25.72m)
Bailleur de l'immeuble	<b>Paris Habitat</b>	Destination	Habitations
Type d'installation	<b>Ajout de la fréquence 3500 MHz dans la 5G sur 3 nouvelles antennes et partage 2100MHz (4G/5G) et déplacement de l'azimut 0°.</b>		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui

**Calendrier de suivi du dossier**

Date de validation de la version précédente du dossier	<b>2017</b>
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	<b>03/03/2022</b>
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	<b>03/05/2022</b>

**Objet de la demande**

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, Bouygues envisage de réaménager son relais de téléphonie mobile pour accueillir la 5G (3500 MHz).		
Détail du projet	Ajout de 3 antennes pour la fréquence 3500 MHz (5G) sur un site existant en 2G/3G/4G (fréquences, 700, 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2100MHz, 2600MHz), orientées vers les azimuts 0°, 90 et 240° ainsi que le partage de la fréquence 2100MHz (4G/5G)		
Distance des ouvrants	4m en dessous de l'antenne (Fenêtres)	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	<b>2G/3G/4G/5G (2100) : 0° &lt; 3V/m - 90° &lt; 3V/m ; 240° &lt; 4V/m</b> <b>5G (3500) : 0° &lt; 3V/m - 90° &lt; 3V/m ; 240° &lt; 2V/m</b>		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	27.55m (0 et 90°) 28.95m (240°) pour les antennes à faisceau fixe <b>28.5m (0°) 29.9m (240°) pour les antennes à faisceaux orientables</b>		

**Incidence visuelle**

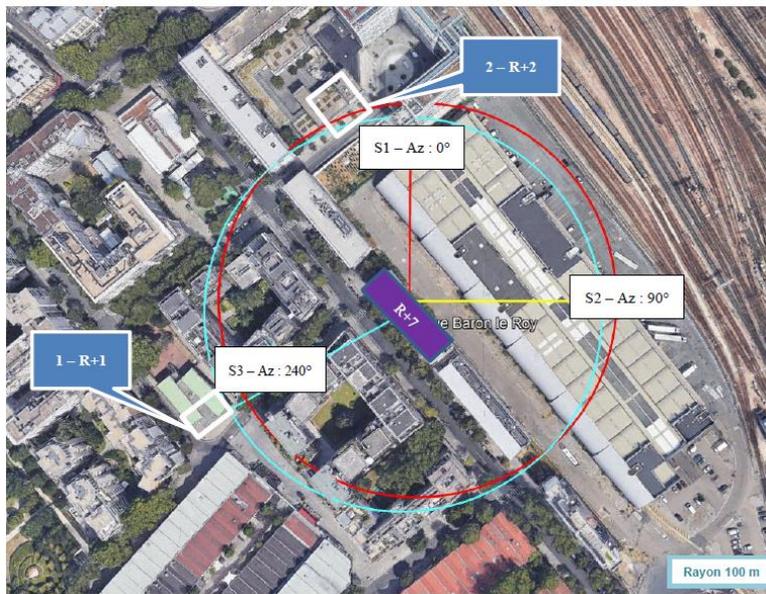
Description des antennes et intégration paysagère	Ce projet comprend : 3 antennes panneaux existantes et 3 nouvelles antennes panneaux à faisceaux orientables activées en 5G (3500MHz).
Zone technique	Les modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair seront placés en pied d'antennes, invisibles depuis la rue.

**Date :**

**Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :**

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable	<input type="checkbox"/>
	Défavorable	<input type="checkbox"/>
	Ne se prononce pas	<input type="checkbox"/>
		<input type="checkbox"/>

**Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes**



**ESTIMATION DANS LES ÉTABLISSEMENTS PARTICULIERS <1V/M**

Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m *
1 – Ecole Primaire Gabriel Lamé	22 Gabriel Lamé 75012 PARIS	R+1	Non	92 m	<1 V/m
2 - ECOLE Primaire Gerty Archimède	5 rue Gerty Archimède 75012 PARIS	R+2	Non	88.2 m	<1 V/m

**Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes**



## Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G (2100 MHz)

### Résultats de simulation des antennes à faisceaux fixes

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 31-33-35 RUE BARON LE ROY 75012 PARIS-12E--ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimut 0°	Azimut 90°	Azimut 240°
Niveau Maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 3 et 4 V/m
Hauteur	22.5 m	22.5 m	22.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 0 et 1 V/m .

**SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE**

## Simulation et conformité au seuil de la Charte en 5G (3500MHz)

### Résultats de simulation des antennes à faisceaux orientables

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 31-33-35 RUE BARON LE ROY 75012 PARIS-12E--ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

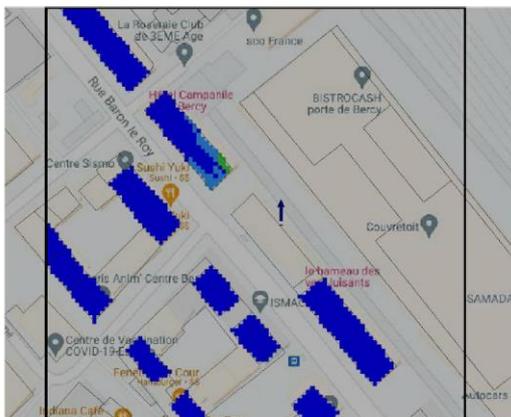
	Azimut 0°	Azimut 90°	Azimut 240°
Niveau Maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 1 et 2 V/m
Hauteur	22.5 m	22.5 m	22.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 0 et 1 V/m.

**SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE**

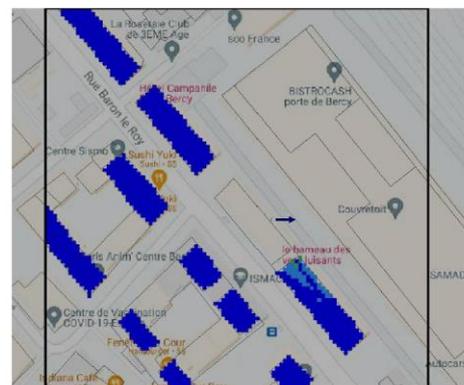
a. Azimut 0°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 0°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m. La hauteur correspondante est de 22.5m.



b. Azimut 90°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 90°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m. La hauteur correspondante est de 22.5m.



**Vue des Antennes Avant/Après**

Etat de l'existant :



Etat projeté : (Légère modification visuelle)



**Vue des Azimuts**

Azimut 0 ° :



Azimut 90 ° :



Azimut 240 ° :

